

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 17
Présents : 9
Procurations : 3

Objet :

Attribution de subventions
aux associations

Accusé de réception en préfecture
001-210101531-20240702-2024-07-02-047-DE
Date de télétransmission : 04/07/2024
Date de réception préfecture : 04/07/2024

L'an deux mille vingt quatre
Le 2 juillet

Le Conseil Municipal de la Commune d'Echenevex régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle PASSUELLO, Maire d'Echenevex.

Date de la convocation : 26 juin 2024

Présents : Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Catherine BOISSIN, M. Jean-Pierre TROUILLOUD, Mme Marie Laure BERTRAND, Mme Amélie VAN ETTINGER, Mme Anneke VAN DER VOSSSEN, M. Guillaume PEREZ, Mme Aurélie VUILLERMOZ, M. Pascal BRUN.

Excusés : Mme Emilie VINCENT qui donne pouvoir à Mme Marie Laure BERTRAND, Mme Leila SMITH qui donne pouvoir à Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Jocelyne SCHWALLER qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre TROUILLOUD, M. Bernd BECK, Mme Sylvie PADLEWSKI, M. Stephan BOCKEN et M. Pierre REBEIX.

Absent : Nicolas GRES.

Secrétaire de séance : Marie-Laure BERTRAND

Mme le Maire **EXPOSE** que,

Lors du conseil municipal du 9 avril 2024 le budget primitif de la commune a été adopté. Ce budget prévoit une ligne de 12 000 euros pour l'attribution de subventions aux associations de la commune.

Les demandes de subventions ayant été étudiées en commission animation, voici la répartition proposée pour l'année 2024 :

PROPOSITION D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2024 POUR LES ASSOCIATIONS	
NOM	SUBVENTIONS PROPOSÉES
EMCCE (Ecole de Musique Chevry-Crozet-Echenevex)	2 700 €
E.S.C.O OLYMPIQUE	2 000 €
LE SOU DES ECOLES	1 000 €
ECHENEVEX LYNX BIKE	1 300 €
LA GEXOISE	880 €
PAYS DE GEX NATATION - Centre nautique	440 €
APICY	300 €
INSTITUT JEANNE D'ARC	280 €
CFA VULBENS	70 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS DU NORD EST GESSIEN	140 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	2 487.70 €
USPG	360 €
TOTAL	11 957.70 €

Accusé de réception en préfecture
001-210101531-20240702-2024-07-02-047-DE
Date de télétransmission : 04/07/2024
Date de réception préfecture : 04/07/2024

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à la majorité (1 abstention – M. Pascal BRUN),

APPROUVE la répartition des subventions aux associations pour l'année 2024 ;

AUTORISE Mme le Maire à signer toute pièce de nature juridique, financière ou technique nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Echenevex, les jour, mois et an que dessus.
Isabelle PASSUELLO
Maire d'Echenevex,

